

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

Claudine AUDET et Diane SAINT-PIERRE (dirs), *Tendances et défis des politiques culturelles. Analyses et témoignages*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 255 p.

par Gilles Pronovost

*Recherches sociographiques*, vol. 52, n° 1, 2011, p. 155-156.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/045843ar>

DOI: 10.7202/045843ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

Claudine AUDET et Diane SAINT-PIERRE (dirs), *Tendances et défis des politiques culturelles. Analyses et témoignages*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 255 p.

Il est toujours difficile de rendre justice à un ouvrage collectif, d'autant plus que celui-ci comprend quatorze textes, outre ceux d'introduction et de conclusion. L'ouvrage est explicitement présenté comme les Actes d'une rencontre tenue en 2008 dans le cadre d'un colloque de l'ACFAS. Dans de telles situations, le lecteur s'attend généralement à une série de textes disparates, agencés tant bien que mal, dont l'unité tient davantage à leur insertion matérielle au sein d'un même document qu'à leur contenu. Tel n'est heureusement pas le cas de cet ouvrage.

Ce qui me semble en sous-tendre la problématique générale, c'est l'observation décisive qu'a profondément changé le contexte qui a mené à l'élaboration de *politiques culturelles* dans nombre de pays occidentaux ainsi qu'au Québec. On a voulu, délibérément, par des actions publiques parfois très ambitieuses, par des investissements financiers collectifs importants, rendre accessible au plus grand nombre le domaine de la culture et des arts. Curieusement, l'ouvrage ne s'interroge pas sur les objectifs des politiques culturelles et leur évaluation ; car pourquoi, dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, a-t-on choisi d'entreprendre des politiques de la culture ? Si la *culture* renvoie à l'ensemble des manières de faire, de penser et d'agir, il est évident qu'une politique des manières de faire, de penser et d'agir n'a pas de sens ; le mot culture est ici trompeur, c'était plutôt d'art, voire d'art savant, dont il s'agissait, ce qui fut reconnu assez rapidement, au point, par exemple, que les enquêtes de participation culturelle ont élargi les perspectives dites culturelles pour traiter aussi de sport, de télévision et d'ordinateur (c'est en ce sens que certains ont pu conclure que la *culture* était *contre l'art*).

Or tout cela a été remis en cause. Comme le rappelle Gérald Grandmont dans le premier chapitre de l'ouvrage, la mondialisation, la montée du numérique (un chapitre traite d'ailleurs de cette question), la diversification des publics mais aussi le tassement des pratiques culturelles *cultivées*, des demandes grandissantes de diversité culturelle ont fait en sorte que s'impose une nécessaire mise à jour des politiques culturelles *et de leurs finalités* ; l'interrogation peut même aller jusqu'à se demander : quel rôle pour l'État dans une politique culturelle ?

La question est à ce point importante que Philippe Teillet, dans un autre chapitre, évoque les difficultés croissantes de légitimité des politiques culturelles nationales dans un contexte de diversité culturelle, de montée des différences et d'affirmation d'identités locales ou régionales. Pour ce qui est de la diversité culturelle, d'ailleurs, Gérald Grandmont dans un premier temps, puis Yvan Bernier dans un second temps évoquent et analysent la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle, pour l'adoption de laquelle le Québec a joué un très grand rôle. Quelques chapitres, consacrés aux politiques culturelles des grandes villes françaises (lesquelles misent sur leur dimension *internationale*), à de grandes régions européennes, en constituent des exemples frappants : autant de politiques qu'il y a de niveaux de pouvoir ? Dans un autre chapitre, Jean-Claude Wallach reprend le débat sur la démocratisation culturelle pour en souligner l'ambivalence,

le caractère rhétorique et sans doute l'échec ; proposant même d'en abandonner l'usage, il propose plutôt de revenir aux véritables enjeux sociaux de l'action publique culturelle ; ce qui consisterait à passer d'un État *prescripteur* de politiques publiques à un État *animateur et architecte* « de politiques coconstruites » visant une capacité plus grande d'autonomie et de création culturelle pour tous et chacun ; ses réflexions s'achèvent hélas dans la généralité.

Le fil d'Ariane du livre est bien tissé par la conclusion de Pierre Lucier. Si en matière de culture nos sociétés diffèrent d'histoire, de contexte et d'action, elles sont confrontées à des changements apparentés, sinon communs, comme les phénomènes migratoires, le vieillissement de la population, l'éclectisme des goûts et des intérêts, les diversités d'accès à l'art via les nouveaux médias, les recompositions régionales, etc. Les objets mêmes des politiques culturelles s'en trouvent infléchis, doivent être modifiés, avec, en prime, de nouvelles querelles d'acteurs pour le partage des compétences et des responsabilités (par exemple entre les villes, les régions et les États nationaux).

Si l'ouvrage apporte un éclairage et des réflexions intéressantes, tisse assez bien la trame fondamentale du débat, on aurait aimé quelques textes plus descriptifs offrant des exemples concrets de renouvellement des politiques. Certes un certain nombre de chapitres que je n'ai pas cités évoquent des études de cas, mais elles restent cantonnées dans la généralité. Peut-être faudra-t-il se rabattre sur un second tome annoncé, portant sur une « analyse consacrée aux enjeux et défis des politiques culturelles nationales d'une dizaine de pays » (p. 10).

Gilles PRONOVOST

*Université du Québec à Trois-Rivières.*  
*gilles.pronovost@uqtr.ca*

---

Jacques KEABLE, *Les folles vies de La Joute de Riopelle*, Montréal, Lux, 2009, 252 p.

Le journaliste Jacques Keable discute ici d'un cas éloquent de négligence dans la gestion du patrimoine artistique du Québec. Après la dilapidation du patrimoine religieux et des éléments de culture traditionnelle, la gestion des œuvres publiques modernes et postmodernes subit toujours un festival de vagues-hésitations entre la déresponsabilisation de l'État, les moyens limités dont disposent les artistes dans la défense de leurs productions publiques, et une population mal informée et partagée entre l'indifférence et l'indignation. L'auteur pointe les conséquences qu'entraîne une gestion bancale ou maladroite du patrimoine, dans une communauté où l'art est encore associé à l'élite, et dans laquelle les dirigeants négligent encore trop souvent de consulter les créateurs, les citoyens et les experts, et ne favorisent pas le dialogue entre les parties.

Sous forme de compte rendu d'enquête, le texte se divise en deux parties. La première évoque le sort réservé à des œuvres publiques du Québec et d'ailleurs. Alignés en rafale, ces rappels ont l'effet de faire ressortir le côté à la fois absurde, rocambolesque et tragique de certaines décisions. L'auteur présente également un bref historique du clivage entre l'art et le public, un raccourci toutefois vertigineux dans lequel on remonte au temps des cathédrales. Compte tenu du fait que